

Etude publiée à l'occasion de Journée de la laïcité à l'école

LES LYCÉENS, LE DROIT A LA CRITIQUE DES RELIGIONS ET LES FORMES DE CONTESTATIONS DE LA LAÏCITÉ À L'ECOLE

Rapport d'étude pour

LICRA et le Droit de Vivre

7 décembre 2021



Contacts Ifop :

Pôle « Politique / Actualités »

François KRAUS / Louise Jussian

Tel. : 06 61 00 37 76 - mail : francois.kraus@ifop.com

Etude réalisée par l'Ifop pour



Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 006** personnes, représentatif de la population lycéenne âgée de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon de lycéens a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, type d'enseignement, filière et niveau, secteur, académie).

Les critères d'échantillonnage et de redressement ont été déterminés à partir deux sources :

- Les variables de sexe, d'âge, de type d'enseignement, de filière et niveau, de secteur et d'académie ont été fixées à partir de des statistiques officielles du ministère de l'Education (RERS 2020) pour l'ensemble de population scolarisée dans le second cycle du second degré (lycée)*
- La variable d'affiliation religieuse a été fixée à partir des données de l'étude Ifop-Institut Montaigne (15459 personnes âgées de 15 ans et plus - mai 2016) pour les personnes âgées de 15 à 17 ans en cours de scolarisation*

Méthodologie



Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 15 au 20 janvier 2021**.



IMPORTANT : Si vous citez cette étude, merci de vous conformer à la [loi du 25 avril 2016](#) qui impose de citer le nom de l'institut de sondage, le nom et la qualité du commanditaire, le nombre des personnes interrogées ainsi que les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations. L'Ifop rappelle que « le fait de publier ou laisser publier, diffuser ou laisser diffuser un sondage en violation de la présente loi et des textes réglementaires applicables » est désormais puni d'une **amende de 75 000 €.**

SOURCE : MENJS (RERS 2020)

CHAMP : FRANCE MÉTROPOLITAINE + DROM, PUBLIC + PRIVÉ (SOUS ET HORS CONTRAT)

	% Brut	% Redressé
SEXE		
Hommes	48,5	49,7
Femmes	51,5	50,3
AGE		
15 ans (ou moins)	23,7	29,3
16 ans	31,3	31,2
17 ans et plus	45,0	39,6
FILIÈRE ET NIVEAU D'ÉTUDE		
Générale & Technique		67,4
Seconde	22,0	24,6
Première	23,6	23,2
Terminale	21,8	23,8
Professionnelle		32,6
CAP	7,4	4,7
Bac Pro / BMA	24,4	23,1
Niv. IV /V	0,8	0,7
PROFESSION DE LA PERS. DE REF. DU FOYER		
Agriculteurs exploitants	0,6	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,8	10,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,5	21,7
Professions intermédiaires	20,1	15,0
Employés	24,8	17,4
Ouvriers	16,4	23,2
Personnes sans activité professionnelle	9,7	11,2

	% Brut	% Redressé
SECTEUR		
Etablissements « Public »	79,6	79,1
Etablissements « Privé »	20,4	20,9
ÉTABLISSEMENT CLASSÉ PRIORITAIRE *		
Etablissements classés « prioritaires »	9,3	9,9
Etablissements non classés « prioritaires »	90,7	90,1

Par « lycées classés prioritaires », on entend les établissements relevant des principaux dispositifs prioritaires selon les critères de *L'Observatoire des zones prioritaires (OZP)*, à savoir les lycées « *ECLAIR* » / « *Lab.AR* », les lycées inscrits dans le *Plan Espace banlieues* (Dispositif expérimental de réussite scolaire, *Sites d'excellence, EQEB*) et les « *lycées ZEP* » figurant dans la liste des « établissements en ZEP-REP à la rentrée 2005 (dernière classification publiée) ». Ils ne comprennent pas les lycées en « zone sensible » ou ceux ayant signé une convention avec Sciences Po.

	% Brut	% Redressé
AFFILIATION RELIGIEUSE *		
Catholiques	35,1	33
Protestants/Evangéliques	0,7	1
Juifs	11,1	14
Musulmans	0,9	2
Autres religions	47,9	46
Sans religion	4,3	4
Non renseigné / Refus de répondre		

Le respect des règles sur le recueil des données « sensibles »



Suivant la législation autour des données individuelles portant sur « des origines philosophiques ou religieuses » (l'article 8 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978), l'Ifop a veillé à ce que ce dispositif respecte les conditions suivantes :

- Une **complète anonymisation des données lors des différentes phases de l'étude** (collecte, enregistrement, conservation)
- La **finalité scientifique de l'enquête** a été justifiée et clairement affichée aux répondants ;
- L'**information du répondant du caractère facultatif des réponses**, de la démarche de la finalité de l'étude et des modalités d'exercice de ses droits.

A noter qu'exceptionnellement, cette enquête intègre une variable « ethnique » selon les recommandations de la CNIL qui permet « d'aborder le critère de « l'origine » à partir de données (...) subjectives portant sur le ressenti d'appartenance ou sur la manière dont la personne estime être perçue par autrui » (CNIL / Défenseur des Droits - Mesurer pour progresser vers l'égalité des chances – 2012) à condition :

- « d'avoir recours à des questions ouvertes afin de ne pas proposer une nomenclature qui pourrait être interprétée comme un référentiel ethno-racial »
- Que « le caractère facultatif des réponses doit être expressément rappelé ».



Un mode de recueil adapté au sujet



Le rapport à la religion et à la violence terroriste étant des sujets sensibles à aborder, ce dispositif d'enquête repose sur un mode de collecte auto-administré de l'information. Evitant aux répondants de se sentir jugé par un enquêteur, **ce mode de recueil limite par exemple les risques de voir les lycéens chercher à se conformer à la désirabilité sociale en matière de rapport à la violence et notamment à sous-déclarer des comportements perçus comme non convenables par la morale dominante (ex : condamnation de l'assassinat de Samuel Paty)**. Cependant, le mode de recueil en ligne a pour défaut de sous-représenter les élèves maîtrisant mal l'écrit ou la langue française.

Le périmètre de l'enquête



Le périmètre de l'étude est l'ensemble de la population lycéenne résidant en France âgée de 15 ans et plus, qu'elle soit de nationalité française ou étrangère. **Pour des raisons de contraintes juridiques – qui obligent à passer par un protocole d'enquête spécifique pour les jeunes de moins de 15 ans –, l'Ifop n'a pas interrogé les lycéens âgés de moins 15 ans, ce qui induit un biais limité de couverture en raison de leur faible poids dans la population lycéenne. De même, comme la quasi totalité des enquêtes publiées en France, ce champ de l'enquête ne comprend donc pas les lycéens résidant dans les territoires français d'Outre-mer.**



Le principe d'un échantillon « miroir » avec un échantillon de Français ou un échantillon d'enseignants

Afin de pouvoir mettre en perspective l'ampleur des spécificités des lycéens, l'Ifop a comparé certaines questions avec les résultats de questions posées récemment à un échantillon « témoin » de Français/ d'enseignants offrant exactement les mêmes caractéristiques en termes de mode de recueil (web), de taille d'échantillon (1000 personnes) et d'indicateurs (formulation de questions identiques).

Etude Ifop pour le CLR réalisée en ligne du 20 au 22 octobre 2020 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 034 Français âgés de 15 ans et plus. Données pour les 18 ans et plus.

Etude Ifop réalisée en ligne du 26 au 27 janvier 2021 auprès d'un échantillon de 1 015 personnes, représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus

Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon 801 enseignants des 1er et 2e degrés en France métropolitaine.

A | Religiosité et droit à la critique des religions à l'Ecole



QUESTION : Voici une liste d'affirmations. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

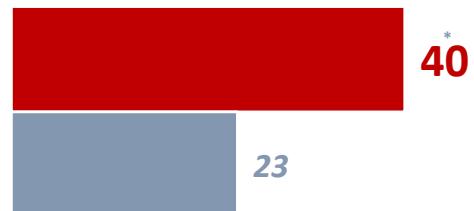
Base : lycéens ayant une religion



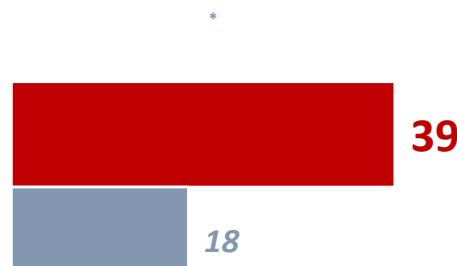
« Les normes et règles édictées par votre religion sont plus importantes que les lois de la République »

Taux d'adhésion
(en %)

REPPONSES DES LYCÉENS
REPPONSES DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS



« Votre religion est la seule vraie religion »



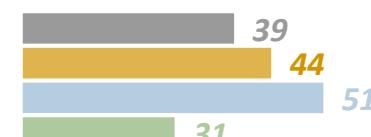
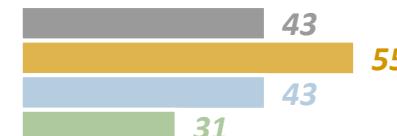
Réponses des lycéens en fonction de leur religion

Catholiques Musulmans



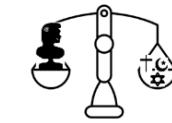
Réponses des lycéens en fonction de leur commune

Ville-centre Banlieue « populaire » Banlieue « aisée » Commune rurale





Zoom sur le profil des lycéens estimant que « Les normes et règles édictées par leur religion sont plus importantes que les lois de la République »



Note de lecture : 76% des lycéens en zone d'éducation prioritaire partagent cette opinion

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **40%**

Sexe



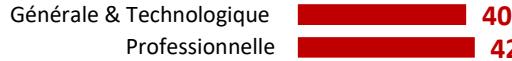
Age



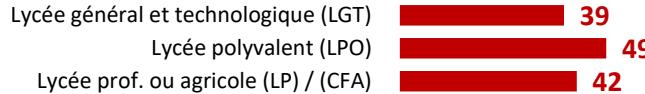
Niveau d'études



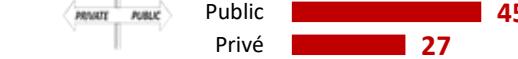
Filières



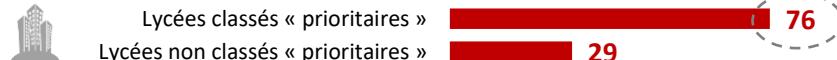
Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



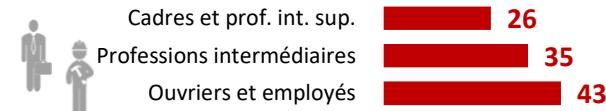
Catégorie d'agglomération



Région



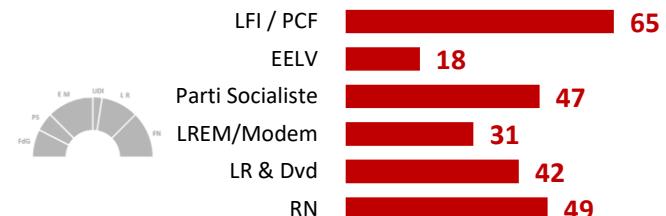
Profession de la pers. de référence du foyer



Perception du niveau de son lycée



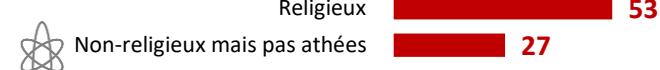
Proximité politique actuelle



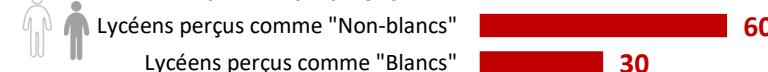
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



QUESTION : Voici une liste d'affirmations. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

Base : lycéens

Taux d'adhésion

(en %)

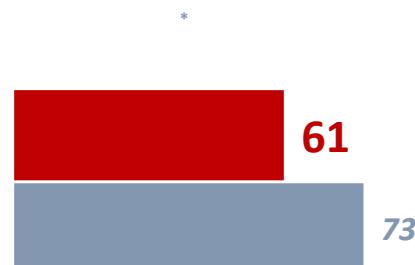
- █ REPONSES DES LYCÉENS
- █ REPONSES DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS



« Aujourd'hui, à l'Ecole, les enseignants doivent respecter les religions afin de ne pas offenser les croyants »



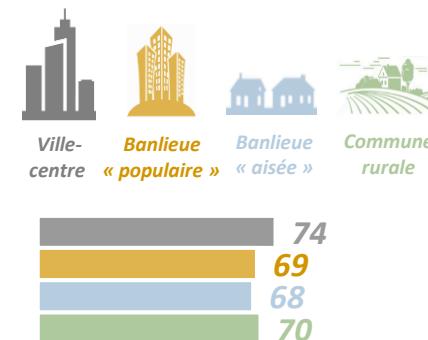
« Il est justifié que les enseignants puissent montrer à leurs élèves des dessins caricaturant ou se moquant des religions afin d'illustrer les formes de liberté d'expression »



Réponses des lycéens en fonction de leur religion



Réponses des lycéens en fonction de leur commune





Zoom sur le profil des lycéens qui estiment « justifié que les enseignants puissent montrer à leurs élèves des dessins caricaturant ou se moquant des religions »



Note de lecture : 19% seulement des lycéens musulmans partagent cette opinion

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **61%**

Sexe



Age



Niveau d'études



Filières



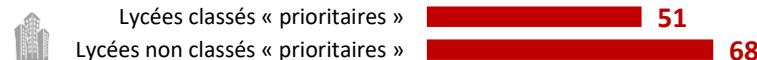
Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



Catégorie d'agglomération



Région



Profession de la pers. de référence du foyer



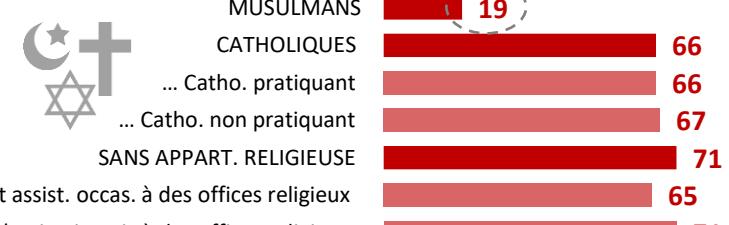
Perception du niveau de son lycée



Proximité politique actuelle



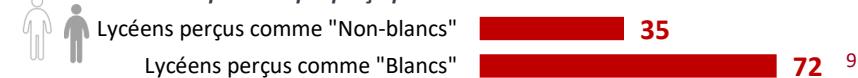
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui

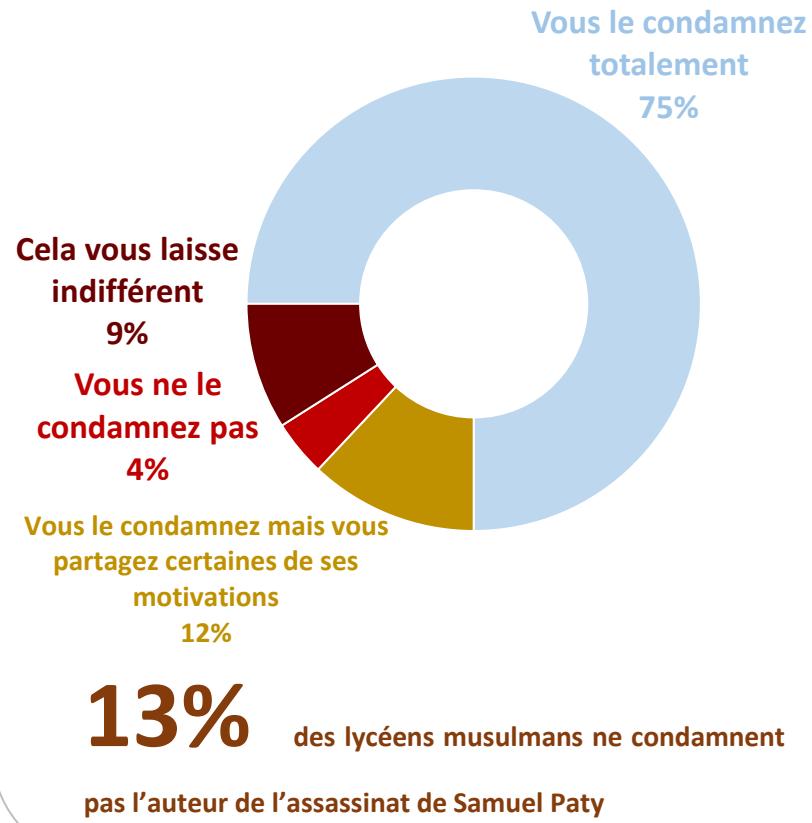


QUESTION : Et quand vous pensez à l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020, quelle est votre réaction ?

ENSEMBLE DES LYCÉENS



FOCUS
AUPRES DES LYCEENS
MUSULMANS

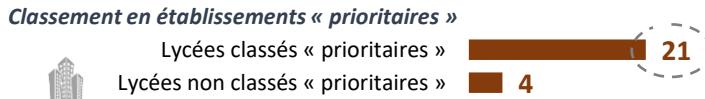
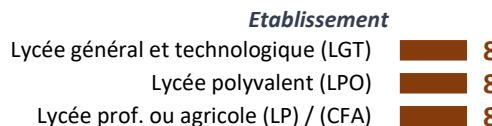
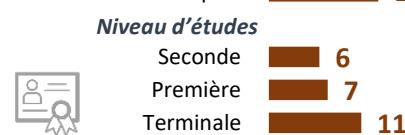
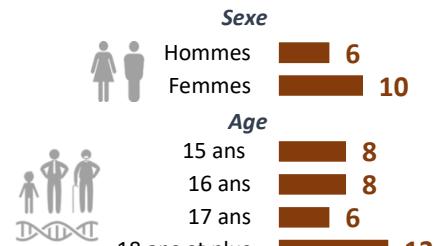




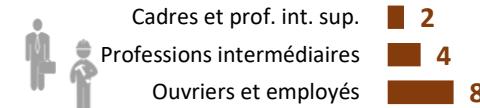
Zoom sur le profil des lycéens qui n'expriment pas de condamnation ou sont indifférents à l'égard de l'auteur de l'assassinat de Samuel Paty

Note de lecture : 21% des lycéens inscrits dans des établissements en zone d'éducation prioritaire sont dans cette situation

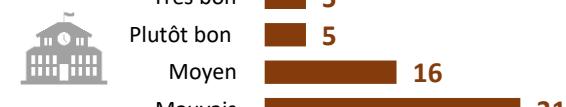
Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à 8%



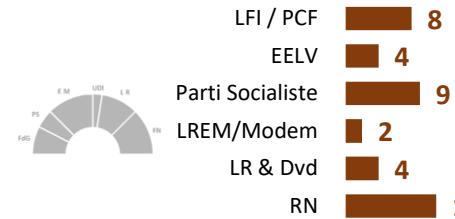
Profession de la pers. de référence du foyer



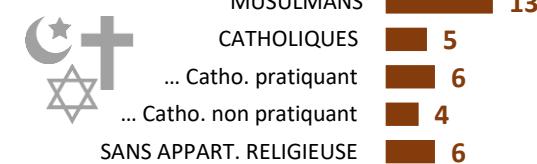
Perception du niveau de son lycée



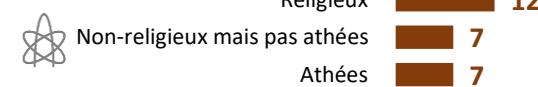
Proximité politique actuelle



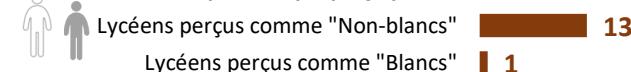
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



B I

La confrontation à des formes d'expression des identités religieuses à l'Ecole



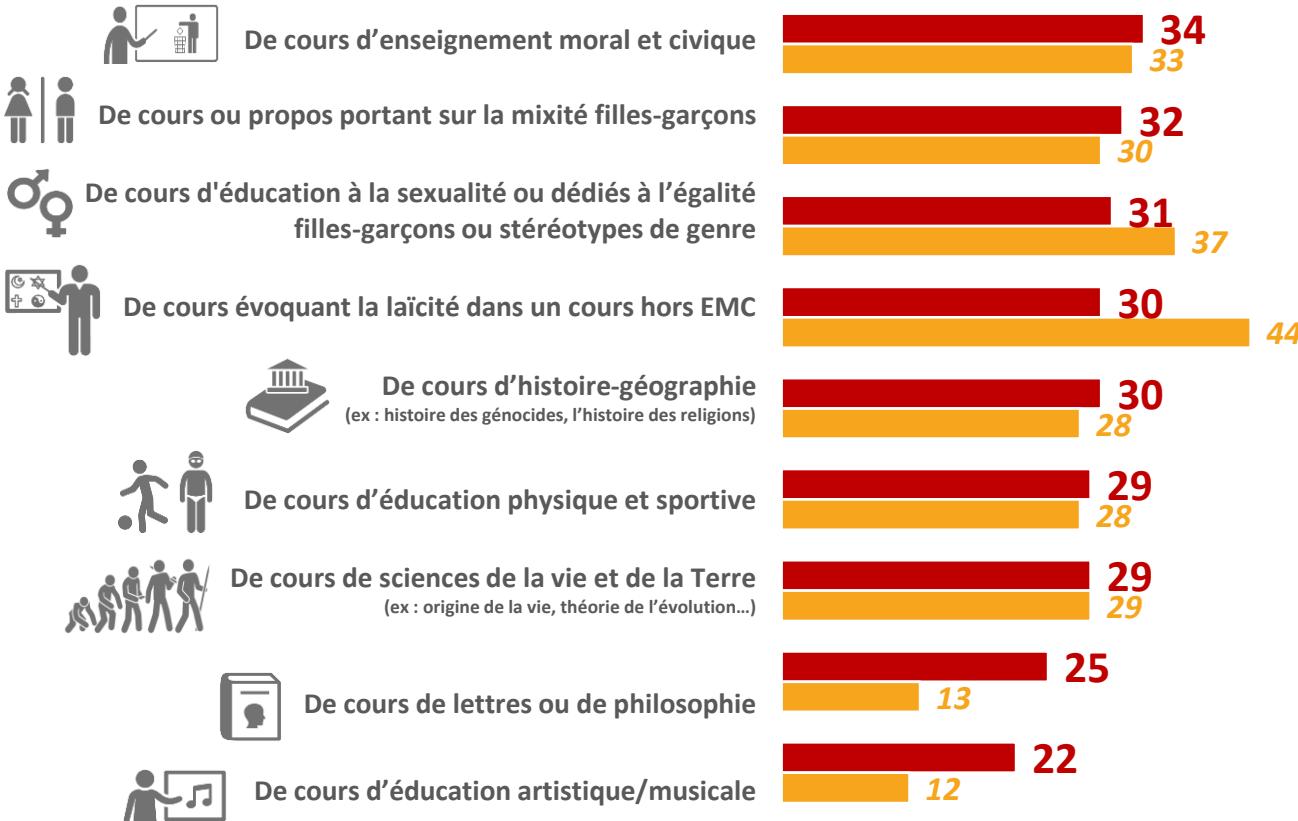
Question : Au cours de votre [scolarité]/[carrière], avez-vous déjà vu des élèves remettre en cause au nom de leur religion les contenus enseignés lors... ?

Base : lycéens
en lycée public

■ Réponses des LYCÉENS en lycée public

■ Réponses des ENSEIGNANTS en lycée public *

Proportion de répondants en ayant déjà constaté lors...



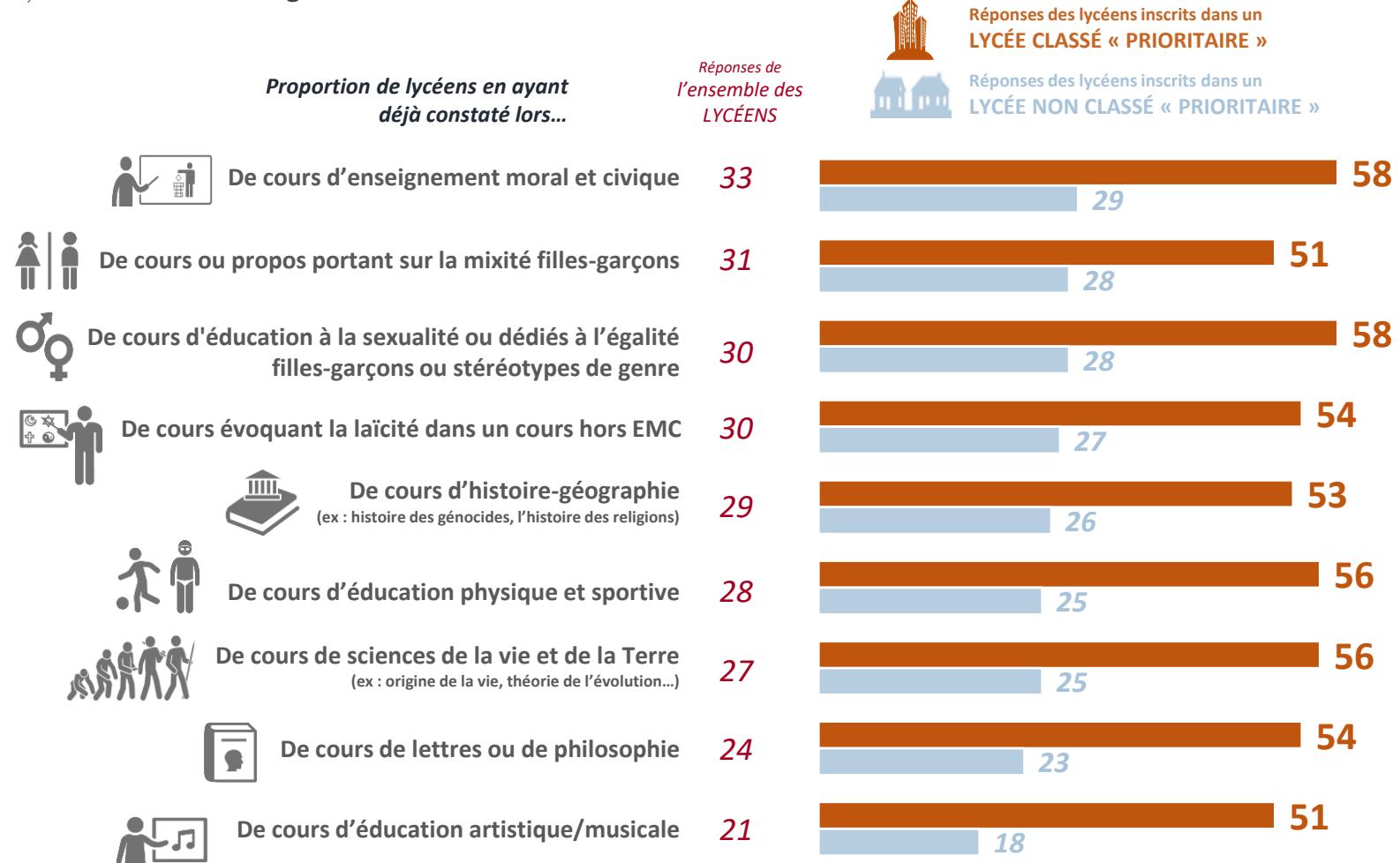
**PROPORTION DE LYCÉENS/ENSEIGNANTS QUI EN
ONT DEJA OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS**



Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès
réalisée par internet du 10 au 17
décembre 2020 auprès d'un échantillon
801 personnes, représentatif des
enseignants des 1er et 2e degrés en
France métropolitaine.

Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà vu des élèves remettre en cause au nom de leur religion les contenus enseignés lors... ?

Base : lycéens



PROPORTION DE LYCÉENS QUI EN ONT DEJA OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS DURANT LEUR SCOLARITE

48

74

14



Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà vu des élèves remettre en cause au moins un enseignement au nom de leur religion

LE DDV

Note de lecture : 70% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **48%**

Sexe



Age



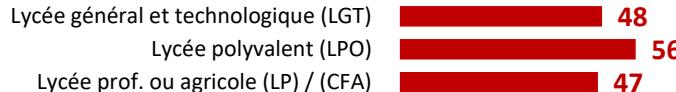
Niveau d'études



Filières



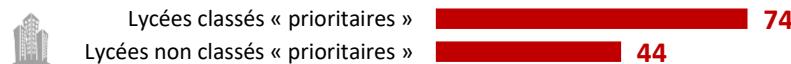
Etablissement



Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



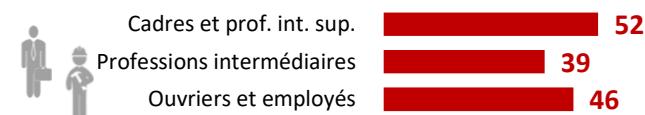
Catégorie d'agglomération



Région



Profession de la pers. de référence du foyer



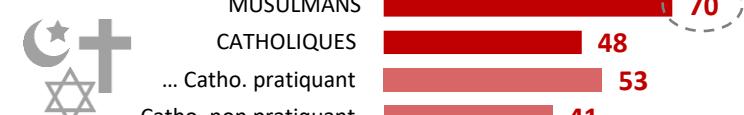
Perception du niveau de son lycée



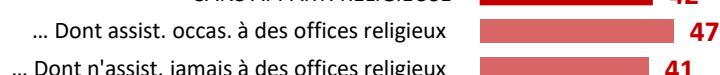
Proximité politique actuelle



Affiliation et pratique religieuse



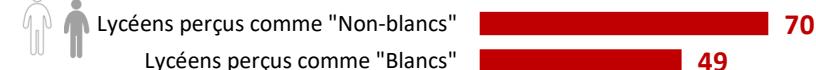
SANS APPART. RELIGIEUSE



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



Question : Au cours de votre [scolarité]/[carrière], avez-vous déjà observé les faits suivants de la part d'élèves ?
 Base : lycéens en lycée public

Proportion ayant déjà constaté...

■ Réponses des LYCÉENS en lycée public

■ Réponses des ENSEIGNANTS en lycée public *



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion



PROPORTION DE LYCÉENS/ENSEIGNANTS QUI EN ONT DEJA OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS



Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon 801 personnes, représentatif des enseignants des 1er et 2e degrés en France métropolitaine.

Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà observé les faits suivants de la part d'élèves ?
 Base : lycéens

Proportion ayant déjà constaté...

Réponses de l'ensemble des LYCÉENS



Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE »



Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE »



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion

47 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE » 56

28 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE » 47

26 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE » 40

25 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE » 47

24 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE » 46

19 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE » 46

16 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE » 33

15 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE » 30

13 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE » 42

12 Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE » 32

PROPORTION DE LYCÉENS QUI EN ONT DEJA OBSERVÉ AU MOINS UNE FOIS DURANT LEUR SCOLARITÉ

55



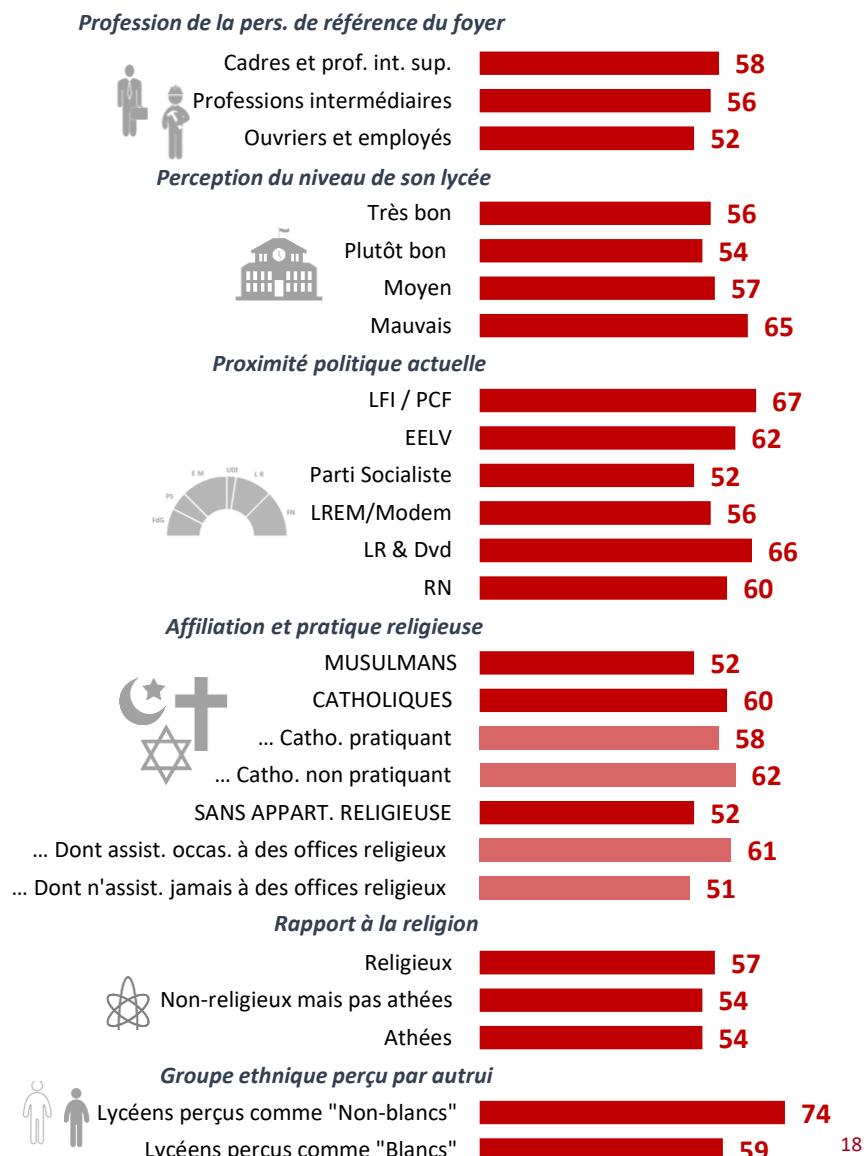
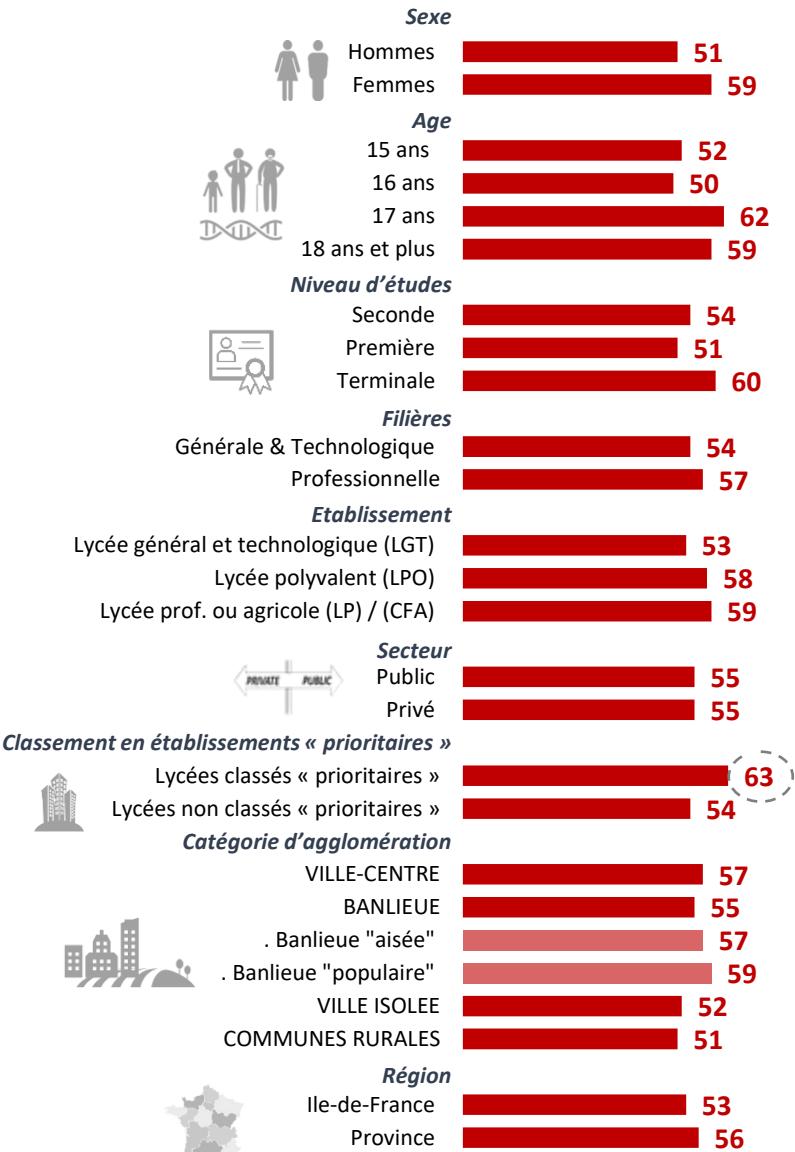
54



Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà vu des formes d'expression du « religieux » de la part d'autres élèves

Note de lecture : 63% des lycéens en zone d'éducation prioritaire sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **55%**



CI

Le soutien des lycéens aux formes d'expression religieuse à l'Ecole



Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà partagé le point de vue des élèves qui contestaient au nom de leur religion... ?

Base : lycéens

Proportion de lycéens ayant déjà soutenu les élèves à l'origine de contestations...

Réponses de l'ensemble des LYCÉENS



Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE CLASSE « PRIORITAIRE »



Réponses des lycéens inscrits dans un LYCÉE NON CLASSE « PRIORITAIRE »



De cours d'enseignement moral et civique

11



De cours ou propos portant sur la mixité filles-garçons

10



De cours d'éducation à la sexualité ou dédiés à l'égalité filles-garçons ou stéréotypes de genre

10



De cours évoquant la laïcité dans un cours hors EMC

8



De cours d'histoire-géographie
(ex : histoire des génocides, l'histoire des religions)

11



De cours d'éducation physique et sportive

10



De cours de sciences de la vie et de la Terre
(ex : origine de la vie, théorie de l'évolution...)

10



De cours de lettres ou de philosophie

8



De cours d'éducation artistique/musicale

8



PROPORTION DE LYCÉENS QUI ONT DEJA SOUTENU AU MOINS UNE FOIS UNE DE CES CONTESTATIONS

21



53



Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà SOUTENU AU MOINS UNE FOIS une de ces contestations d'enseignement au nom de la religion

LE DDV

Note de lecture : 49% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **21%**

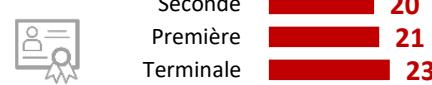
Sexe



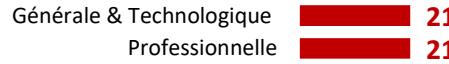
Age



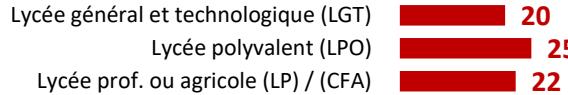
Niveau d'études



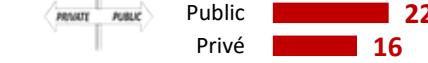
Filières



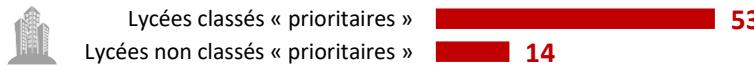
Etablissement



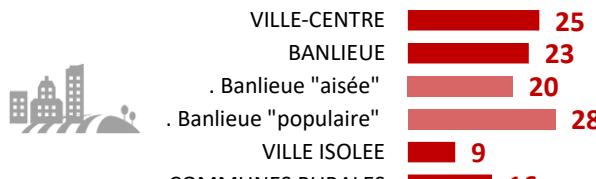
Secteur



Classement en établissements « prioritaires »



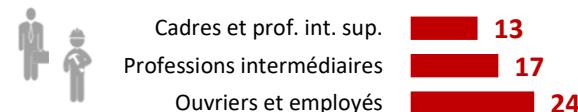
Catégorie d'agglomération



Région



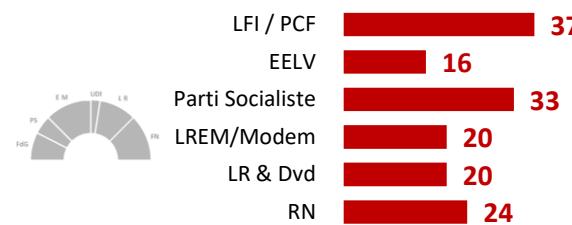
Profession de la pers. de référence du foyer



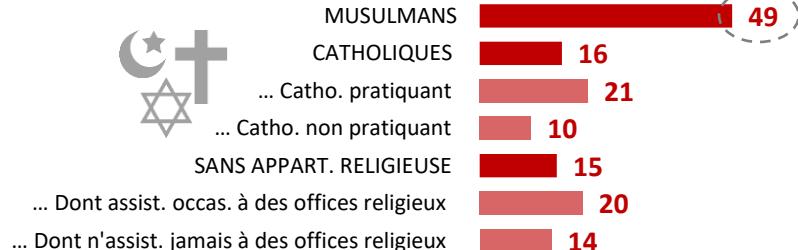
Perception du niveau de son lycée



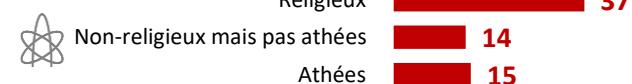
Proximité politique actuelle



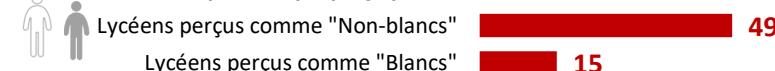
Affiliation et pratique religieuse



Rapport à la religion



Groupe ethnique perçu par autrui



Question : Au cours de votre scolarité, avez-vous déjà partagé le point de vue des élèves à l'origine... ?
 Base : lycéens



Des demandes à ce que soit servi des menus conformes à des pratiques confessionnelles (ex : halal, casher...)



Des absences de jeunes filles à des cours de natation au nom de convictions religieuses



Des contestations des repas de Noël, des arbres de Noël ou des galettes des rois au prétexte qu'ils auraient des références religieuses



Des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive au nom de convictions religieuses



Des refus d'entrer dans des lieux religieux (ex : Eglise...) lors de sorties scolaires au nom de convictions religieuses



Des refus de donner la main à quelqu'un (ex : sport, sorties scolaires...) au nom de convictions religieuses



L'organisation à la cantine de tables en fonction de leur religion



L'instauration de vestiaires ou de toilettes séparés entre élèves en fonction de leur religion



Des absences à des cours de musique au nom de convictions religieuses



L'institution dans les toilettes de robinets réservés aux élèves en fonction de leur religion

Réponses de
l'ensemble des
LYCÉENS



Musulmans



Catholiques



Sans religion

19 27
19 16

7 19
6 4

5 8
4 3

5 8
6 3

6 12
7 4

5 13
2 5

5 8
4 4

5 5
6 3

4 12
4 1

3 5
4 2

26 40
27 20

PROPORTION DE LYCÉENS QUI ONT DEJA SOUTENU AU MOINS
UNE FOIS UNE DE CES FORMES D'EXPRESSION DU « RELIGIEUX »



Zoom sur le profil des lycéens ayant déjà SOUTENU AU MOINS UNE FOIS des élèves remettant en cause un enseignement au nom de leur religion

LE DDV

Note de lecture : 40% des lycéens musulmans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des lycéens se situe à **26%**

